

Concours du meilleur crêpier amateur d'Auvergne Rhône-Alpes – Catégorie enfant

// L'organisateur //

Localisation : France

Forme juridique : SASU

Dénomination : SASU Charles Chocolartisan

SIREN : 535 169 411

Adresse du siège social : ZA Les Places

Code postal : 42110

Ville : CIVENS

// Le jeu concours //

Nom du jeu concours : « Concours du meilleur crêpier amateur d'Auvergne Rhône Alpes – catégorie enfant »

Type : concours hors ligne

Date de début : 02 Février 2020 – 14h

Date de fin : 02 Février 2020 – 17h

Objet :

Modalités et conditions d'inscription :

Le concours du meilleur crêpier amateur de la Loire – catégorie enfant aura lieu le Dimanche 02 Février 2020 au magasin d'usine Charles Chocolartisan, 2260 route de Roanne, 42110 CIVENS.

Il se déroulera en une épreuve le dimanche 02 Février de 14h à 16h.

Les résultats seront annoncés à 17h.

Cette épreuve comptera 4 participants.

Les inscriptions sont limitées à une par famille.

Les participants doivent avoir entre 10 et 18 ans.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 13 Janvier 2020 – 9h et seront clôturées le 30 Janvier 2020 – 12h.

Modalités d'inscription : par téléphone au magasin d'usine Charles Chocolartisan – 04 77 26 86 51.

Les participants seront tirés au sort le 30 Janvier – 14h parmi tous les inscrits et seront contactés par téléphone.

A l'issue de cette épreuve, un unique gagnant sera élu.

Les résultats seront annoncés à la suite du dépouillement le dimanche 02 Février à 17h.

Jury :

Le jury sera composé des toutes les personnes présentent au sein du magasin d'usine au moment de la dégustation.

Règles du 1^{er} tour du concours :

- Les participants disposent de 2h pour réaliser la meilleure crêpe selon leur recette.
- Ils ont à leur disposition des ingrédients essentiels à la réalisation de la pâte à crêpes et des ingrédients spéciaux.
- Les participants doivent confectionner leur recette parmi les ingrédients à leur disposition et réaliser la pâte à crêpes dans le temps imparti, cuisson comprise (lors de la cuisson, les participants pourront être accompagnés des organisateurs).
- Ils doivent ensuite réaliser au minimum 20 crêpes qu'ils découperont pour la dégustation.
- Les participants disposent du matériel nécessaire à la confection de la pâte :
 - o 2 bols
 - o 1 saladier
 - o 1 fouet
 - o 1 fourchette
 - o 1 blender
 - o 1 poêle à crêpe
 - o 1 balance
 - o 1 plaque de cuisson
 - o 3 cuillères à café
 - o 3 cuillères à soupe
 - o 1 pinceau à huile
 - o 3 assiettes plates
 - o 1 couteaux
 - o 1 louche
 - o 1 râpe
 - o 1 verre doseur
 - o 1 chronomètre
 - o 1 feuille
 - o 1 stylo

Il est interdit pour les participants d'apporter des ingrédients ou du matériel personnels.

Chaque participant devra remettre sa recette écrite sur papier aux organisateurs.

A l'issue des 2 heures les 20 crêpes de chaque participant sont récupérées et présentées au jury.

Les crêpes de chacun de participants seront identifiées par des numéros.

Les crêpes des participants seront présentées au jury qui goûtera à l'aveugle sans prendre connaissance des recettes.

Chaque jury pourra goûter les 4 réalisations une fois uniquement et votera pour sa crêpe préférée grâce aux bulletins de vote prévus à cet effet.

La recette qui aura remporté le plus de votes sera élue grande gagnante du concours.

// Les participants //

Localisation des participants :

- Jeu concours national : toutes personnes résidents en France métropolitaine ou DOM-TOM.

Concours ouvert :

- A toutes personnes résidents en France ou DOM-TOM âgée de 10 à 18 ans.

// Les lots //**1^{er} lot :**

Le grand gagnant du concours se verra remettre la médaille d'or du meilleur crêpier amateur d'Auvergne Rhône-Alpes – catégorie enfant.

Il se verra également remettre une place pour un atelier pâte à pâtisser d'une valeur de 20€ au magasin d'usine Charles Chocolartisan, 2260 Route de Roanne 42110 CIVENS.

Il se verra également offrir un pot de pâte à tartiner à confectionner lui-même aux fontaines de pâte à tartiner du magasin d'usine Charles Chocolartisan.

Valeur totale du lot : 28€.

2^{ème} lot :

Le participant ayant fini en deuxième position se verra remettre la médaille d'argent du meilleur crêpier amateur d'Auvergne Rhône-Alpes – catégorie enfant.

Il se verra également offrir un pot de pâte à tartiner à confectionner lui-même aux fontaines de pâte à tartiner du magasin d'usine Charles Chocolartisan.

Valeur totale du lot : 8€.

3^{ème} lot :

Le participant ayant fini en troisième position se verra remettre la médaille de bronze du meilleur crêpier amateur d'Auvergne Rhône-Alpes – catégorie enfant.

Il se verra également offrir un pot de pâte à tartiner à confectionner lui-même aux fontaines de pâte à tartiner du magasin d'usine Charles Chocolartisan.

Valeur totale du lot : 8€.

4^{ème} lot :

Le participant ayant fini en quatrième position se verra offrir un pot de pâte à tartiner à confectionner lui-même aux fontaines de pâte à tartiner du magasin d'usine Charles Chocolartisan.

Valeur totale du lot : 8€.